

PÔLE MÉDECINE

Pr Frédéric VARGAS

■ Chef de service

Dr Benjamin CLOUZEAU

■ Praticien hospitalier

Anne GUYONNEAU

■ Cadre de santé

Julien BUORS, Philippe DUMARTIN, Stéphane JUSTE,
Frédéric LAMBERT, Benoît LAMISCARRE,
Alexandra LASSERRE, Véronique LEYSSALES,
Sylvie PASCAL, Bénédicte RAFFIN, Stéphanie TOULON

■ Infirmières et infirmiers hyperbaristes

Adrien COULON, Céline FONTANEAU,
Sébastien GARREC, Cindy PERPERE, Germain PICQ

■ Infirmières et infirmiers hyperbaristes accompagnants



Réanimation Médicale
Service de médecine
HYPERBARE



COM0025 © Direction de la communication et de la culture - Maquette Hélène Balensi - Juin 2017

Pour tous renseignements, appeler :
05 56 79 49 24 (24h/24)

Groupe hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba-Léon - 33076 Bordeaux cedex
Fax 05 57 82 00 31
medecine.hyperbare@chu-bordeaux.fr

www.chu-bordeaux.fr

L'Oxygénothérapie HyperBare (OHB)

QUI PEUT BENEFCIER D' OHB ?

Vous allez bénéficier de séances d'oxygénothérapie hyperbare.

Ce traitement a pour but de vous apporter une quantité importante d'oxygène.

Il se déroule dans une chambre hyperbare (comparable à un grand caisson de recompression des plongeurs).

Les séances sont collectives, placées sous surveillance et accompagnement infirmiers dans la chambre. Durant celles-ci, vous pourrez écouter de la musique, lire, faire des mots croisés...

Chaque séance dure moins de deux heures. Elle se décompose en trois parties(*) : compression (15'), oxygénation (60'), décompression (15').

Le nombre de séances et leur périodicité dépendent du traitement et de l'évolution de votre maladie. A l'issue de chaque séance, le rendez-vous pour la suivante est fixé.

(*) hormis protocoles spécifiques

PRINCIPE

L'OHB est l'administration d'oxygène à une pression supérieure à la pression atmosphérique. En faisant respirer de l'oxygène pur à 2,5 fois la pression atmosphérique, on multiplie sa concentration dans les poumons puis dans le sang par plus de quinze. Cela permet à ce gaz - indispensable à la vie - d'être en plus grande quantité dans des régions de l'organisme mal vascularisées.

TECHNIQUE D'ADMINISTRATION

L'augmentation de pression est obtenue par l'introduction d'air comprimé dans les chambres hyperbares (ou caissons).

Les variations de pression ambiante ont aussi pour effet de modifier le volume occupé par les gaz, y compris dans l'organisme (cavités de l'oreille, sinus).

Les patients, assis dans des fauteuils ou couchés selon les besoins de leur état, respirent l'oxygène dans un masque ou par une sonde d'intubation ou de trachéotomie. Ils peuvent au besoin bénéficier de la même surveillance que dans une chambre d'hospitalisation. Dans tous les cas, un infirmier est présent pendant toute la séance auprès du malade qui reçoit une préparation spécifique avant le traitement :

- ▶ une plaquette d'information lui est remise,
- ▶ un entretien préliminaire précise le déroulement du traitement,
- ▶ les manoeuvres d'équilibration des oreilles lui sont apprises,
- ▶ le médecin le reçoit en consultation.

Pendant la séance, un sas permet d'entrer ou de sortir de la chambre principale sans en modifier la pression. Un second permet le passage de petit matériel de soin.

Ce traitement s'appliquera à des urgences :

- embolies gazeuses
- accidents de plongée
- intoxications au monoxyde de carbone

ou à d'autres pathologies :

- surdités brusques
- troubles de la cicatrisation
- lésions post-radiques
- gangrènes gazeuses

Il existe d'autres indications, beaucoup plus rares. Pour chaque patient, le médecin décide de l'intérêt d'entreprendre le traitement et du nombre de séances. Les examens préalables, la préparation personnelle de chaque patient, la surveillance continue par un personnel soignant qualifié en hyperbarie font que les incidents et complications possibles au cours de ce traitement demeurent rares et mineurs.

Traitement facile à mettre en oeuvre, l'OHB s'adresse à une large palette de malades. Sa réussite dépend aussi de l'accueil, de l'information et de la préparation des patients. Nous y accordons un soin tout particulier.

- ▶ Il est **interdit** pour des raisons de sécurité, d'introduire briquets et allumettes, petit matériel électronique (calculatrice, MP3, téléphone, jeux...), d'introduire des corps gras (attention notamment au rouge à lèvres et pommades sur le visage).

- ▶ Il est recommandé de laisser à l'extérieur montres, stylo encre.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, L'INTRODUCTION DE TOUT MATÉRIEL EST SOUMISE À AUTORISATION EXPRESS DU PERSONNEL

- ▶ Il est inutile de rester à jeun avant les séances.